

## **Budget des dépenses 2004–2005**

### **Partie I**

### **Plan de dépenses du gouvernement**

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Aperçu du Plan de dépenses

La Mise à jour économique et financière du ministre des Finances du 3 novembre 2003 fait état du plan de dépenses budgétaires du gouvernement de 183,3 milliards de dollars. Ce plan prévoit des dépenses de 147,1 milliards de dollars à l'échelle des programmes, ainsi que des frais de service de la dette s'élevant à 36,2 milliards de dollars.

**Tableau 1**  
**Budgétaire du Budget principal des dépenses selon le type de paiement**

(milliards de dollars)	2003-2004 <sup>1</sup>	2004-2005 <sup>2</sup>	Changement en \$
<b>Paielements de transfert</b>			
<i>Principaux transferts à d'autres niveaux de gouvernement :</i>			
Péréquation	10,5	10,9	0,4
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	19,3	20,5	1,2
Transfert pour la réforme des soins de santé		1,5	1,5
Gouvernements des territoires	1,7	1,8	0,1
Compensation pour programmes permanents	(2,7)	(2,6)	0,1
Recouvrement-allocations des jeunes et subventions législatives	(0,6)	(0,6)	0,0
<b>Total partiel des principaux transferts à d'autres niveaux de gouvernement</b>	<b>28,2</b>	<b>31,5</b>	<b>3,3</b>
<i>Principaux transferts aux particuliers</i>			
Prestations pour les aînés	26,8	27,9	1,1
Assurance-emploi	15,6	15,5	(0,1)
<b>Total partiel des principaux transferts aux particuliers</b>	<b>42,4</b>	<b>43,4</b>	<b>1,0</b>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<b>20,4</b>	<b>24,1</b>	<b>3,7</b>
<b>Montant total des paiements de transfert</b>	<b>91,1</b>	<b>99,0</b>	<b>7,9</b>
<b>Paielements aux sociétés d'État</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>0,2</b>
<b>Exploitation et immobilisations</b>	<b>39,2</b>	<b>42,7</b>	<b>3,5</b>
<b>Frais du service de la dette</b>	<b>37,6</b>	<b>36,2</b>	<b>(1,4)</b>
<b>Montant total-budgétaire du Budget principal des dépenses</b>	<b>173,1</b>	<b>183,3</b>	<b>10,2</b>
<b>Ajustements-rapprochement avec le Plan budgétaire</b>	<b>7,6</b>	<b>0,0</b>	<b>(7,6)</b>
<b>Montant total des dépenses budgétaires</b>	<b>180,7</b>	<b>183,3</b>	<b>2,6</b>

<sup>1</sup> Les prévisions de dépenses pour 2003-2004 sont conformes aux dépenses totales prévues dans le budget fédéral du 18 février 2003.

<sup>2</sup> Les prévisions de dépenses pour 2004-2005 sont conformes aux dépenses totales prévues dans la Mise à jour économique et financière du 3 novembre 2003.

# Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement

## Principaux changements au niveau du *Budget principal des dépenses de 2004-2005*

Le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* a augmenté, en tout, de 10,1 milliards de dollars par rapport au *Budget principal des dépenses de 2003-2004*, ce qui représente une augmentation de 10,2 milliards de dollars en dépenses budgétaires et une diminution de 0,1 milliard de dollars en dépenses non budgétaires.

Une comparaison d'une année à l'autre du *Budget principal des dépenses* peut constituer un indicateur peu fiable des changements survenus à l'échelle des dépenses gouvernementales. De fait, les variations annuelles qui affectent à la fois les montants relatifs et absolus des dépenses prévues exclues du *Budget principal des dépenses* peuvent fausser les taux de croissance des dépenses se dégageant des comparaisons d'une année à l'autre. En général, cette situation tient au fait que la date de dépôt du budget se rapproche de la date de publication du *Budget principal des dépenses* et qu'en raison des contraintes de production et du secret, le *Budget principal des dépenses* ne peut prendre en compte tous les plans de dépenses. C'est précisément ce qui s'est produit en 2003-2004. Par conséquent, même si le *Budget principal des dépenses de 2003-2004* reprenait la plupart des plans de dépenses du gouvernement, d'importantes sommes ont été exclues et on a en a tenu compte dans les *Budgets supplémentaires des dépenses* plus tard au cours de l'exercice. Pour cette raison, la comparaison entre les dépenses réelles de fin d'année de 2003-2004 et les prévisions pour 2004-2005 donneront un aperçu plus précis et détaillé des changements survenus à l'échelle des dépenses gouvernementales.

La section suivante donne un aperçu général des changements majeurs survenus au plan des dépenses budgétaires et non budgétaires dans le *Budget principal des dépenses de 2004-2005*.

### *Budgétaire du Budget principal des dépenses – une augmentation nette de 10,2 milliards de dollars*

En gros, les dépenses budgétaires du *Budget principal des dépenses de 2004-2005* ont augmenté de 10,2 milliards de dollars par rapport au *Budget principal des dépenses de 2003-2004*. Les paragraphes suivants donnent un aperçu général des principaux facteurs qui sous-tendent cette hausse des dépenses budgétaires.

#### **1. Importants paiements de transfert à d'autres niveaux de gouvernement (augmentation de 3,3 milliards de dollars)**

En gros, les principaux transferts à d'autres niveaux de gouvernement (ententes financières fédérales-provinciales) ont augmenté de **3,3 milliards de dollars** par rapport aux prévisions de 2003-2004. Cette situation est attribuable aux grandes augmentations suivantes au niveau des dépenses législatives (en ordre d'importance décroissante) :

- **1,5 milliard de dollars** pour le nouveau transfert législatif pluriannuel lié à la réforme des soins de santé (*ministère des Finances*);
- **1,2 milliard de dollars** pour le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (*ministère des Finances*);
- **0,5 milliard de dollars** pour des paiements de péréquation accrus aux provinces et les paiements aux gouvernements territoriaux (*ministère des Finances*);
- **0,1 milliard de dollars** lié à la diminution des allocations recouvrées du Recouvrement des allocations des jeunes et à d'autres paiements de transfert et subventions pour les programmes permanents (*ministère des Finances*).

#### **2. Importants transferts aux particuliers (augmentation de 1,0 milliard de dollars)**

En gros, les transferts principaux ou directs aux particuliers ont augmenté de **1,0 milliard de dollars** par rapport à 2003-2004. L'augmentation prévue des paiements législatifs est attribuable aux facteurs suivants :

- **1,1 milliard de dollars** pour les prestations aux aînés en raison de la hausse des prestations de Sécurité de la vieillesse (de 953 millions de dollars) et des paiements du Supplément de revenu garanti (de 144 millions de

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

dollars). De plus, on prévoit une augmentation des allocations (de 44 millions de dollars environ). Somme toute, les augmentations sont liées à une hausse du taux moyen de paiements et du nombre prévu de bénéficiaires (*Développement des ressources humaines (Développement social)*);

- Ceci s'accompagne d'une réduction de **0,1 milliard de dollars** liée à l'ajustement législatif à la baisse des prévisions relatives aux prestations de l'AE nettes contrecarré par le coût accru des frais d'administration de l'AE, tel que précisé dans le *Compte à fins déterminées consolidé*.

### 3. **Frais du service de la dette (diminution de 1,4 milliard de dollars)**

Selon les prévisions, les frais d'intérêt et les frais du service de la dette devraient diminuer de **1,4 milliard de dollars** par rapport à 2003-2004. Ceci résulte d'une baisse des frais d'intérêt et d'autres frais, y compris une réduction au niveau du compte de Placements Épargne Canada. (*ministère des Finances*).

### 4. **Dépenses directes au niveau des programmes (augmentation de 7,4 milliards de dollars : autres paiements de transfert et subventions (3,7 milliards de dollars); paiements aux sociétés d'État (0,2 milliard de dollars); et dépenses liées à l'exploitation et aux immobilisations (3,5 milliards de dollars))**

Les dépenses directes au niveau des programmes ont augmenté, en tout, de 7,4 milliards de dollars. Cette situation résulte surtout des grands changements suivants :

- **1,0 milliard de dollars** pour atténuer les pressions qui s'exercent sur le budget de la défense au plan du soutien opérationnel; pour conserver des éléments cruciaux du programme des services de la défense comme les activités de maintien de la paix et l'infrastructure des immobilisations; et pour compenser partiellement la perte de pouvoir d'achat associée à la hausse des prix (*Défense nationale*);
- **0,8 milliard de dollars** pour des initiatives à l'appui du Cadre stratégique pour l'agriculture (*Agriculture et Agroalimentaire, Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé, Commerce international, Commission canadienne des grains, Environnement*);
- **0,6 milliard de dollars** en paiements, y compris les paiements afférents aux accords de prêt à l'appui des activités d'aide au développement (*Agence canadienne de développement international*);
- **0,6 milliard de dollars** pour les contributions aux régimes de pension des fonctionnaires (*dans l'ensemble du gouvernement*);
- **0,5 milliard de dollars** à l'appui des programmes de subventions et de bourses pour renforcer la capacité de recherche au Canada dans les domaines de la recherche et de l'innovation en santé, y compris des programmes comme les Bourses d'études supérieures du Canada et les Chaires de recherche du Canada (*Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Conseil de recherches en sciences humaines, Instituts de recherche en santé du Canada*);
- **0,5 milliard de dollars** lié à la demande croissante exercée par des programmes permanents comme la mise en oeuvre de la Stratégie de gestion des Premières Nations (en partenariat avec Santé Canada) et le règlement de revendications et d'ajustements spécifiques et globaux (*Affaires indiennes et Développement du Nord*);
- **0,4 milliard de dollars** à l'appui de projets d'amélioration comme ceux associés à l'amélioration des autoroutes grâce au Fonds sur l'infrastructure frontalière et au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (*Bureau d'Infrastructure Canada*);
- **0,4 milliard de dollars** à l'appui de divers programmes et projets axés sur la santé, comme ceux portant sur l'amélioration de la santé des Premières Nations et des Inuits, et des initiatives associées à l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé (*Santé*);
- **0,3 milliard de dollars** à l'appui de programmes de prestations tels que le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, le programme des Autres services de santé achetés et les pensions d'invalidité (*Anciens combattants*).
- **0,3 milliard de dollars** pour les hausses salariales découlant des règlements conclus dans le cadre de conventions collectives, y compris les salaires des juges, des membres de la GRC et du personnel militaire et civil de la Défense nationale (*dans l'ensemble du gouvernement*);

## Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement

- **0,2 milliard de dollars** pour soutenir un nombre croissant d'activités sur les changements climatiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le contexte de l'engagement pris par le Canada à Kyoto (*Ressources naturelles, Environnement, Industrie, Conseil national de recherches du Canada*);
- **0,2 milliard de dollars** destiné aux programmes d'assurance de la fonction publique comme les soins de santé, les charges et primes sociales dans les secteurs provinciaux de la santé et les régimes de sécurité sociale à l'intention des employés recrutés sur place dans les bureaux à l'extérieur du Canada (*Secrétariat du Conseil du Trésor*);
- **0,2 milliard de dollars** en raison des ressources additionnelles requises pour contrer le problème des sans-abri (*Ressources humaines et Développement des compétences*);
- **0,2 milliard de dollars** pour des programmes qui favorisent un Canada cohérent et créatif comme le Fonds canadien de télévision, les programmes sur les Langues officielles et divers programmes à l'intention des peuples autochtones (*Patrimoine canadien*);
- **0,1 milliard de dollars** pour accommoder la charge de travail et les coûts administratifs liés à la mise en oeuvre des accords de perception fiscale (*Agence des douanes et du revenu du Canada (Revenu Canada)*);
- **0,1 milliard de dollars** pour venir en aide au secteur canadien du bois d'œuvre résineux (*Industrie*);
- **0,1 milliard de dollars** à l'appui de programmes ou de projets visant à promouvoir ou accroître le développement économique et la diversification de l'Ouest canadien, y compris des contributions dans le cadre du Programme infrastructures Canada (*Diversification économique de l'Ouest*);
- **0,1 milliard de dollars** en paiements législatifs au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbure, surtout en raison d'une hausse des recettes en redevances liée à la production pétrolière et gazière de Terra Nova (*Ressources naturelles*);
- **0,1 milliard de dollars** pour la prestation de programmes de rénovation du logement en vue de rénover et de renouveler la série actuelle de logements et d'aider les personnes à faible revenu à effectuer des réparations urgentes au logement (*Société canadienne d'hypothèque et de logements*);
- **0,1 milliard de dollars** pour aider les producteurs à se rétablir de la crise de l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS) au Canada (*Agriculture Canada*).

La somme restante, soit **0,6 milliard de dollars**, constitue le total cumulatif net des ajustements inférieurs à 0,1 milliard de dollars répartis entre divers organismes gouvernementaux et dont le détail figure au *Budget principal des dépenses*.

### ***Budget principal des dépenses non budgétaires – une diminution nette de 0,1 milliard de dollars***

En gros, les dépenses non budgétaires comprises dans le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* ont diminué de **0,1 milliard de dollars** par rapport au *Budget principal des dépenses de 2003-2004*.

Ceci s'explique, en partie, par une diminution de **0,3 milliard de dollars** au niveau des prêts accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, en particulier les effets du remboursement de prêts par les emprunteurs sur le portefeuille des prêts (*Développement des ressources humaines Canada (Développement social Canada)*).

On note, en contrepartie, une hausse prévue de **0,2 milliard de dollars** en paiements dans le but de favoriser et d'élargir le commerce entre le Canada et d'autres pays, conformément à la *Loi sur l'expansion des exportations (Exportation et développement Canada)*.

### **Autorisation de dépenser**

Le Budget principal des dépenses fournit des renseignements sur les autorisations de dépenses budgétaires et non budgétaires. **Les dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État. **Les dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui représentent des changements dans la composition des actifs financiers du Gouvernement du Canada.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Autorisation de dépenser liée aux dépenses budgétaires

Ce *Budget principal des dépenses* appuie la demande gouvernementale au Parlement visant à obtenir l'autorisation de dépenser 65,0 milliards de dollars, compte tenu des responsables des programmes qui exigent que le Parlement autorise annuellement leurs limites de dépenses. La somme restante de 118,3 milliards de dollars ou 65 pour cent du total, s'applique à des dépenses législatives et les prévisions détaillées sont fournies à titre d'information seulement.

### Autorisation de dépenser liée aux dépenses non budgétaires

Le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* comprend une augmentation prévue de la valeur des prêts, des investissements et des avances de 2,8 milliards de dollars. Les autorisations liées aux dépenses non budgétaires votées précisés dans ce Budget s'élèvent à 0,1 milliard de dollars. La somme restante de 2,7 milliards de dollars dépend des lois habilitantes.

**Tableau 2**  
**Budget principal des dépenses totales**

(en millions de dollars)	2004-2005		
	Budgétaires	Non budgétaires	Total
Crédits votés	64 987	78	65 065
Crédits législatifs	118 303	2 687	120 990
<b>Budget principal des dépenses totales</b>	<b>183 290 \$</b>	<b>2 765 \$</b>	<b>186 055 \$</b>

Note : Les dépenses **votées** sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits annuel.

Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement par le biais de lois habilitantes.

Une ventilation plus détaillée de ces autorisations, selon le ministère et l'organisme, figure à la Partie II du Budget principal des dépenses.